

CHALLENGE PROGRESSION

Règlement de ce challenge individuel en salle :

- 2 classements : Jeunes / Adultes
- minimum 3 compétitions
- à partir de 5 compétitions, la compétition la plus faible n'est pas prise en compte.

1-/ Relevé du score moyen servant au classement national FFTA de la saison salle 2013-2014.
Ce score moyen servira de base de référence.

2-/ Mode de calcul de la progression :

Score de compétition > Score de référence = progression (positive) de « X » points

Score de compétition < Score de référence = progression (négative) de « X » points

Au fil de la saison, les écarts de progression seront additionnés ; Un classement permettra de suivre la progression de chacun.

En fin de saison salle, un prix récompensera la meilleure progression.

Simulation :

Mr Dupont a obtenu au classement national FFTA sur la saison 2013-2014, une moyenne de score de 500 points ; C'est son score de référence.

Sur sa première compétition il réalise 525 points. Sa progression (positive) est de +25 points.

Sur sa deuxième compétition il réalise 492 points. Sa progression (négative) est de -8 points.

Sur sa troisième compétition il réalise 510 points. Sa progression (positive) est de +10 points.

En fin de saison il totalisera une progression (positive) de + 27 points.

CAS PARTICULIERS :

- Dans le cas d'un archer changeant de catégorie d'arc ou de blason pour la saison 2014-2015, le score de sa première compétition servira de score de référence.
- Pour les archers n'ayant pas de score au classement national FFTA, pour la saison 2013-2014, le score de la première compétition servira de score de référence.